

République Française  
Département de l'Aube  
Arrondissement de Troyes  
Commune de Bucey-en-Othe

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Bucey-en-Othe**  
**SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021**

Date de la convocation : 2 décembre 2021

Date d'affichage : 20 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Pascal DESROUSSEAUX, maire.

**Présents** : CLAEREBOUT Rolande, COCHET Gérard, CONVERT Delphine, DESCHAMPS Marie-Thérèse, DESROUSSEAUX Marie-Christine, DESROUSSEAUX Pascal, DUCOVAT Delphine, MANIERE Isabelle, PROVENCE Gérard, VALTON Laura, VICQUERY Aurélio

**Secrétaire** : Madame DUCOVAT Delphine

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité. La séance est ouverte.

2021/33 - Subvention allouée à l'Amicale des pompiers

Le maire fait un état des interventions de 2020.

Il propose au conseil que la subvention allouée soit de 1 500 €, identique à celle de 2020.

Le conseil adopte la proposition à l'unanimité.

CPI : Départ en retraite du Lieutenant Pascal TOULOUSE

Le maire fait un rappel de la carrière de Pascal TOULOUSE depuis son entrée en 1977 jusqu'à sa retraite le 14 juillet 2021. Un hommage particulier lui sera rendu à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2022.

Voirie : Lecture du rapport de la commission

Commission de voirie du 10 novembre 2021 - Communication au Conseil Municipal

Rapporteur : Gérard COCHET

Dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité en matière de circulation sur le territoire de la commune, la commission de voirie a considéré que la remise en état complète de la rue de la croix Saint Abdon (départementale 15) entre l'entrée du village et l'intersection avec la rue Neuve faisait partie des priorités.

Outre une remise en état complète de la chaussée avec création de trottoirs ainsi qu'une canalisation des eaux pluviales, les principaux points à améliorer portent sur l'entrée du village avec le remplacement des coussins berlinois par une plate-forme surélevée, l'élargissement du virage au droit de la Croix Saint Abdon (avec déplacement de la croix), l'aménagement du pont avec la création d'une voie unique de circulation, et la refonte du carrefour Saint Abdon/rue Neuve par une surélévation des chaussées. A noter que la croix sera réinstallée après consultation du conseil à la fin des travaux.

4 cabinets de géomètre ont été consultés et sont venus nous présenter leurs projets. Des présentations qui nous ont été faites, Il ressort que le cabinet Géomètre-Expert nous a présenté un dossier très abouti et a retenu notre attention de par la qualité des documents présentés.

L'ensemble des travaux est estimé à 180 000 € HT pour lequel nous pouvons raisonnablement penser être subventionnés entre 70 et 80 %

A titre conservatoire la demande de subvention DETR a été faite en accord avec le conseil municipal, la date limite étant fixée au 15 novembre.

La commission après examen du dossier s'est rendue sur place pour étudier le profil modifié du virage de la croix Saint ABDON. Une prise de contact avec les plus proches riverains a été très positive sur le bien-fondé de la réalisation du projet (Monsieur Couturier, Monsieur Caneparo). La croix sera réimplantée le plus près possible de son emplacement actuel.

Monsieur Caneparo devra élaguer sa haie en limite de propriété pour permettre la bonne exécution des travaux.

Si vous en êtes d'accord, et sous réserve de l'obtention des subventions, nous demandons au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à ce dossier permettant ainsi d'aller plus avant avec le cabinet Géomètre-Expert, d'affiner le montant des travaux, et de mettre en place les différentes phases de réalisation de cette opération pour des travaux qui pourraient débiter dans le meilleur des cas au 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année.

Bien entendu le Conseil sera tenu au courant au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier.

Parallèlement à ce dossier, d'autres points tendant à améliorer la sécurité sont encore à étudier, ce qui fera l'objet de prochaines réunions de la commission.

2021/34 - Voirie : choix du maître d'œuvre pour le projet d'aménagement de la rue de la Croix Saint Abdon

Après étude de plusieurs devis, le conseil valide à l'unanimité le devis de maîtrise d'œuvre de FP GEOMETRES EXPERTS pour un montant de 8 850,00€ H.T. (10 620,00€ T.T.C.).

Salle multi-activités : synthèse et programme d'actions

Gérard PROVENCE fait la synthèse de l'enquête faite auprès de chacun des membres du conseil. Une commission est mise en place pour conduire le dossier. Elle est composée de :

- Gérard PROVENCE en tant que pilote,
- Pascal DESROUSSEAUX,
- Rolande CLAEREBOUT,
- Aurélio VICQUERY
- Delphine DUCOVAT

La commission se réunira le 15 décembre 2021 à 17H00 à la mairie.

Information sur le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune d'Estissac

Le maire fait état d'un article paru dans la presse et d'une interview de l'EST ECLAIR.

Chacun fait part de son mécontentement et / ou des arguments qu'il porte sur le sujet.

Delphine DUCOVAT n'étant pas d'accord sur le fait de se mêler de la gestion des dossiers de la commune d'ESTISSAC, demande à ce qu'un contact soit pris avec les communes les plus proches des implantations avant toute intervention de quelque nature que ce soit.

Le dossier étant en phase « projet », il est décidé de prendre contact avec le SCOT pour connaître les modalités quant à une telle implantation sur le territoire du Pays d'Othe, ainsi qu'avec la commune de MESNIL SAINT LOUP.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et plus particulièrement son article 25,  
Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,  
Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, entrant en application le 25 mai 2018 (dit Règlement Général sur la Protection des données, soit « RGPD »).  
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
Vu le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
Vu les lignes directrices du G29 sur le Délégué à la Protection des Données – DPO  
Vu la délibération du 15 septembre 2021 du Conseil d'administration du Centre de Gestion créant la mission R.G.P.D. au bénéfice des Collectivités et Etablissements publics aubois qui le demandent.

**Le Maire rappelle à l'assemblée que :**

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD », entré en vigueur le 25 mai 2018, impose de nombreuses obligations en matière de sécurité des données à caractère personnel traitées la commune de Bucey-en-Othe, dont le non-respect entraîne des sanctions lourdes.

Le RGPD s'applique à la commune de Bucey-en-Othe pour tous les traitements de données personnelles, qu'ils soient réalisés pour son propre compte ou non et quel que soit le support utilisé, papier ou informatique.

Afin de répondre aux obligations en la matière des collectivités territoriales et des établissements publics aubois qui le souhaitent, le CDG 10 propose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 une mission RGPD dont la finalité sera d'assister et de conseiller l'Autorité Territoriale :

- dans la démarche d'évaluation des risques liés à la protection des données personnelles
- et dans la mise en place d'une politique de mise en conformité avec le RGPD.

Elle comprendra :

- La mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données, dont la désignation constitue une obligation légale pour toute entité publique. Un agent disposera d'une formation spécifique et d'une expérience certaine en la matière. Il sera assisté d'une équipe dédiée au RGPD.
- Des réunions d'information /sensibilisation
- La mise à disposition d'une base documentaire : modèles types (fiches de registre, mentions...) / procédures types / supports de communication
- L'accompagnement dans la réalisation des états de lieux / inventaires
- L'accompagnement à la réalisation des fiches de registre et à la mise à jour du registre de traitements
- Des conseils / recommandations / avertissements / préconisations de plan d'actions en matière de protection des données
- L'accompagnement à la réalisation des analyses d'impact
- L'analyse sur demande de la conformité au RGPD de contrats / conventions / formulaires / dossiers... et apport de préconisations et de mentions
- L'accompagnement dans le traitement des demandes d'exercice de droits
- L'accompagnement en cas de violation de données
- Le relais auprès de la CNIL
- La présentation d'un rapport annuel

Le coût annuel de cette mission pour la commune de Bucey-en-Othe au titre de l'exercice 2022 est de 444 €

**Le Conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide :**

- d'autoriser le Maire à signer la Convention d'adhésion à la mission R.G.P.D. avec le Centre de Gestion de l'Aube,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Collectivité.

Questions diverses
--------------------

SIGRS : Les conseillers sont informés qu'une réunion aura lieu samedi 18 décembre à 11H00 pour revoir la clé de répartition des dépenses et d'un conseil syndical le mardi 21 décembre à 19H00.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

**Fait à BUCEY EN OTHE, les jours, mois et an susdits**

Le maire,  
Pascal DESROUSSEAUX